

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la Gare
21220 GEVREY CHAMBERTIN

N°2018-07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SBV
REUNION DU 11 AVRIL 2018**

Date de la convocation : 5 avril 2018

Le onze avril deux mil dix-huit à 19 heures 00, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Flagey-Echezeaux sous la Présidence de M. Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 88

Présents : 26

Nombre de procurations : 6

Nombre de voix exprimées : 51

Suite à la réunion du 4 avril 2018, pour laquelle le quorum des personnes présentes n'a pas été atteint, la présente délibération est conforme à la réglementation.

Présents : Mesdames et Messieurs Elisabeth VINCENT, Florence ZITO, Catherine HERVIEU (procuration de M. FAVERJON), Claude REMY (6 voix), Jean Luc ROBIOT (6 voix), Hubert POULLOT (6 voix), André DALLER (6 voix), FEUILLAT Christian (procuration de Mme MASSON), Jean-François COLLARDOT (procuration de M MARQUET (6 voix)), Roland MONGEARD, Yves PROST, Pascal VIARD (procuration de M PAPUCCI), Denis PENNING, Daniel GEOFFROY, Henri MATHEY, Guy MORELLE, Bernard BOUILLON (procuration de M DEMOUX), Jean Noël DUMAS (procuration de M BERTHOZ), Charles SIRUGUE, Jean Luc BOILLIN, Marc JOINIE, Jérôme TOUCHARD, Patrick JACQUET, Didier LEVEQUE, Edouard TRAPET, Yves GELIN.

Objet : Approbation du compte de gestion 2017

Le COMITÉ SYNDICAL :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant la bonne tenue des livres comptables,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

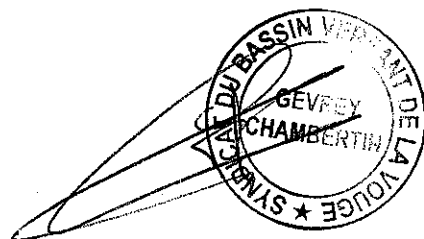
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par la Trésorière, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les Jour,
Mois et An ci-dessus,

Pour copie conforme,
Le Président du SBV
Jean François COLLARDOT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la Gare
21220 GEVREY CHAMBERTIN

N°2018-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SBV
REUNION DU 11 AVRIL 2018

Date de la convocation : 5 avril 2018

Le onze avril deux mil dix-huit à 19 heures 00, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Flagey-Echezeaux sous la Présidence de M. Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 88

Présents : 26

Nombre de procurations : 6

Nombre de voix exprimées : 51

Suite à la réunion du 4 avril 2018, pour laquelle le quorum des personnes présentes n'a pas été atteint, la présente délibération est conforme à la réglementation.

Présents : Mesdames et Messieurs Elisabeth VINCENT, Florence ZITO, Catherine HERVIEU (procuration de M. FAVERJON), Claude REMY (6 voix), Jean Luc ROBIOT (6 voix), Hubert POULLOT (6 voix), André DALLER (6 voix), FEUILLAT Christian (procuration de Mme MASSON), Jean-François COLLARDOT (procuration de M MARQUET (6 voix)), Roland MONGEARD, Yves PROST, Pascal VIARD (procuration de M PAPUCCI), Denis PENNING, Daniel GEOFFROY, Henri MATHEY, Guy MORELLE, Bernard BOUILLLOT (procuration de M DEMOUX), Jean Noël DUMAS (procuration de M BERTHOZ), Charles SIRUGUE, Jean Luc BOILLIN, Marc JOINIE, Jérôme TOUCHARD, Patrick JACQUET, Didier LEVEQUE, Edouard TRAPET, Yves GELIN.

Objet : Vote du compte Administratif 2017

Le Président présente les résultats de l'exercice comptable 2017, à savoir :

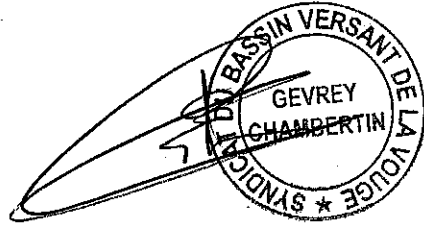
CA - Balance générale		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2016	Résultat antérieur		118 220.45 €		66 090.19 €
2017	Réalisé	246 140.82 €	246 556.44 €	133 370.28 €	59 378.80 €
	<i>Dont Opérations d'ordre</i>	<i>9 322.08 €</i>			<i>9 322.08 €</i>
	<i>Dont RAR 2016</i>			<i>23 100.00 €</i>	
	Total	246 140.82 €	364 776.89 €	133 370.28 €	125 468.99 €
	Résultat (hors affectation et RAR)		415.62 €	73 991.48 €	
CA 2017 Excédent/Déficit			118 636.07 €	7 901.29 €	
2018	RAR 2017			<i>32 000.00 €</i>	

M. COLLARDOT se retire pour le vote du compte administratif. M. REMY est désigné président de séance.

Le conseil syndical approuve et vote, le compte administratif 2017, à l'unanimité.

Fait et délibéré les Jour,
Mois et An ci-dessus,

Pour copie conforme,
Le Président du SBV
Jean François COLLARDOT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la Gare
21220 GEVREY CHAMBERTIN

N°2018-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SBV
REUNION DU 11 AVRIL 2018**

Date de la convocation : 5 avril 2018

Le onze avril deux mil dix-huit à 19 heures 00, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Flagey-Echezeaux sous la Présidence de M. Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 88

Présents : 26

Nombre de procurations : 6

Nombre de voix exprimées : 51

Suite à la réunion du 4 avril 2018, pour laquelle le quorum des personnes présentes n'a pas été atteint, la présente délibération est conforme à la réglementation.

Présents : Mesdames et Messieurs Elisabeth VINCENT, Florence ZITO, Catherine HERVIEU (procuration de M. FAVERJON), Claude REMY (6 voix), Jean Luc ROBIOT (6 voix), Hubert POULLOT (6 voix), André DALLER (6 voix), FEUILLAT Christian (procuration de Mme MASSON), Jean-François COLLARDOT (procuration de M MARQUET (6 voix)), Roland MONGEARD, Yves PROST, Pascal VIARD (procuration de M PAPUCCI), Denis PENNING, Daniel GEOFFROY, Henri MATHEY, Guy MORELLE, Bernard BOUILLLOT (procuration de M DEMOUX), Jean Noël DUMAS (procuration de M BERTHOZ), Charles SIRUGUE, Jean Luc BOILLIN, Marc JOINIE, Jérôme TOUCHARD, Patrick JACQUET, Didier LEVEQUE, Edouard TRAPET, Yves GELIN.

Objet : Affectation de résultats 2017

Le comité syndical constate les résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2017.

Résultat de fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement : 246 140.82 €
- Recettes de fonctionnement : 246 556.44 €
- Excédent de fonctionnement : 415.62 €
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 118 220.45 €
- Résultat à affecter : 118 636.07 €

Résultat d'investissement :

- Dépenses d'investissement : 133 370.28 €
- Recettes d'investissement : 59 378.80 €
- Déficit d'investissement : 73 991.48 €
- Résultat d'investissement antérieur : 66 090.19 €
- Déficit d'investissement cumulé : 7 901.29 €

Restes à réaliser :

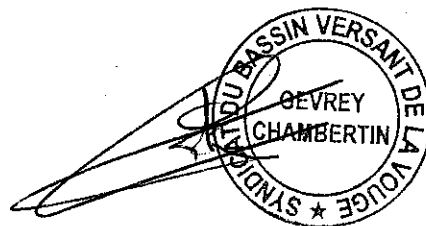
- Dépenses : 32 000.00 €

Le comité syndical décide l'affectation du résultat total de la section de fonctionnement comme suit :

- Article 1068 du budget 2018 : Affectation de la somme de 39 901.29 € à la section d'investissement ;
- Chapitre 002 du budget 2018 : Excédent de fonctionnement 78 734.78 € à la section de fonctionnement.

Fait et délibéré les Jour,
Mois et An ci-dessus,

Pour copie conforme,
Le Président du SBV
Jean François COLLARDOT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la Gare
21220 GEVREY CHAMBERTIN

N°2018-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SBV
REUNION DU 11 AVRIL 2018

Date de la convocation : 5 avril 2018

Le onze avril deux mil dix-huit à 19 heures 00, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Flagey-Echezeaux sous la Présidence de M. Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 88

Présents : 26

Nombre de procurations : 6

Nombre de voix exprimées : 51

Suite à la réunion du 4 avril 2018, pour laquelle le quorum des personnes présentes n'a pas été atteint, la présente délibération est conforme à la réglementation.

Présents : Mesdames et Messieurs Elisabeth VINCENT, Florence ZITO, Catherine HERVIEU (procuration de M. FAVERJON), Claude REMY (6 voix), Jean Luc ROBIOT (6 voix), Hubert POULLOT (6 voix), André DALLER (6 voix), FEUILLAT Christian (procuration de Mme MASSON), Jean-François COLLARDOT (procuration de M MARQUET (6 voix)), Roland MONGEARD, Yves PROST, Pascal VIARD (procuration de M PAPUCCI), Denis PENNING, Daniel GEOFFROY, Henri MATHEY, Guy MORELLE, Bernard BOUILLON (procuration de M DEMOUX), Jean Noël DUMAS (procuration de M BERTHOZ), Charles SIRUGUE, Jean Luc BOILLIN, Marc JOINIE, Jérôme TOUCHARD, Patrick JACQUET, Didier LEVEQUE, Edouard TRAPET, Yves GELIN.

Objet : Vote du Budget Primitif 2018

Le Président présente le budget primitif 2018, à savoir :

BP - Balance générale		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2017	Résultat antérieur		78 734.78 €	7 901.29 €	
2018	Proposition	367 956.74 €	350 159.40 €	539 376.71 €	571 376.71 €
	<i>Dont Opérations d'ordre</i>	9 240.72 €			9 240.72 €
	RAR 2017			32 000.00 €	
	Total	367 956.74 €	428 894.18 €	571 376.71 €	571 376.71 €
	Résultat (hors affectation et RAR)	17 797.34 €			32 000.00 €
BP 2017 Excédent/Déficit			60 937.44 €		0.00 €

Le conseil syndical approuve et vote, le budget primitif 2018, à l'unanimité.

Fait et délibéré les Jour,
Mois et An ci-dessus,

Pour copie conforme,
Le Président du SBV
Jean François COLLARDOT

